

Le Lien

dominical



Menton
Semaine du 6 au 13 mars 2021
3ème dimanche de Carême

Lecture du livre de l'Exode (20, 1-17)

« La Loi fut donnée par Moïse »

En ces jours-là, sur le Sinaï, Dieu prononça toutes les paroles que voici : « Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison d'esclavage. Tu n'auras pas d'autres dieux en face de moi. Tu ne feras aucune idole, aucune image de ce qui est là-haut dans les cieux, ou en bas sur la terre, ou dans les eaux pardessus la terre. Tu ne te prosterner pas devant ces dieux, pour leur rendre un culte. Car moi, le Seigneur ton Dieu, je suis un Dieu jaloux : chez ceux qui me haïssent, je punis la faute des pères sur les fils, jusqu'à la troisième et la quatrième génération ; mais ceux qui m'aiment et observent mes commandements, je leur montre ma fidélité jusqu'à la millième génération. Tu n'invoqueras pas en vain le nom du Seigneur ton Dieu, car le Seigneur ne laissera pas impuni celui qui invoque en vain son nom. Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier. Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage ; mais le septième jour est le jour du repos, sabbat en l'honneur du Seigneur ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni tes bêtes, ni l'immigré qui est dans ta ville. Car en six jours le Seigneur a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, mais il s'est reposé le septième jour. C'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat et l'a sanctifié. Honore ton père et ta mère, afin d'avoir longue vie sur la terre que te donne le Seigneur ton Dieu. Tu ne commettras pas de meurtre. Tu ne commettras pas d'adultère. Tu ne commettras pas de vol. Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain. Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain ; tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne : rien de ce qui lui appartient. »

Psaume 18b (19)

Refrain : Seigneur, tu as les paroles de la vie éternelle.

La loi du Seigneur est parfaite,
qui redonne vie ;
la charte du Seigneur est sûre,
qui rend sages les simples.

Les préceptes du Seigneur sont droits,
ils réjouissent le cœur ;
le commandement du Seigneur est limpide,
il clarifie le regard.

La crainte qu'il inspire est pure,
elle est là pour toujours ;
les décisions du Seigneur sont justes
et vraiment équitables :

plus désirables que l'or,
qu'une masse d'or fin,
plus savoureuses que le miel
qui coule des rayons.

Lecture de la première lettre de saint Paul apôtre aux Corinthiens (1, 22-25)

« Nous proclamons un Messie crucifié, scandale pour les hommes, mais pour ceux que Dieu appelle, il est sagesse de Dieu »

Frères, alors que les Juifs réclament des signes miraculeux, et que les Grecs recherchent une sagesse, nous, nous proclamons un Messie crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les nations païennes. Mais pour ceux que Dieu appelle, qu'ils soient juifs ou grecs, ce Messie, ce Christ, est puissance de Dieu et sagesse de Dieu. Car ce qui est folie de Dieu est plus sage que les hommes, et ce qui est faiblesse de Dieu est plus fort que les hommes.



Évangile de Jésus Christ selon saint Jean (2, 13-25)

« Détruisez ce sanctuaire, et en trois jours je le relèverai »

Comme la Pâque juive était proche, Jésus monta à Jérusalem. Dans le Temple, il trouva installés les marchands de bœufs, de brebis et de colombes, et les changeurs. Il fit un fouet avec des cordes, et les chassa tous du Temple, ainsi que les brebis et les bœufs ; il jeta par terre la monnaie des changeurs, renversa leurs comptoirs, et dit aux marchands de colombes : « Enlevez cela d'ici. Cessez de faire de la maison de mon Père une maison de commerce. » Ses disciples se rappelèrent qu'il est écrit : L'amour de ta maison fera mon tourment. Des Juifs l'interpellèrent : « Quel signe peux-tu nous donner pour agir ainsi ? » Jésus leur répondit : « Détruisez ce sanctuaire, et en trois jours je le relèverai. » Les Juifs lui répliquèrent : « Il a fallu quarante-six ans pour bâtir ce sanctuaire, et toi, en trois jours tu le relèverais ! » Mais lui parlait du sanctuaire de son corps. Aussi, quand il se réveilla d'entre les morts, ses disciples se rappelèrent qu'il avait dit cela ; ils crurent à l'Écriture et à la parole que Jésus avait dite. Pendant qu'il était à Jérusalem pour la fête de la Pâque, beaucoup crurent en son nom, à la vue des signes qu'il accomplissait. Jésus, lui, ne se fiait pas à eux, parce qu'il les connaissait tous et n'avait besoin d'aucun témoignage sur l'homme ; lui-même, en effet, connaissait ce qu'il y a dans l'homme.



COVID-19

Pendant le confinement du 6 et 7 mars :

Les messes seront célébrées dans tous les lieux du culte, comme d'habitude.

Sur votre attestation de déplacement dérogatoire : cocher la case 11

« Participation à des rassemblements autorisés »

CATÉCHUMÉNAT

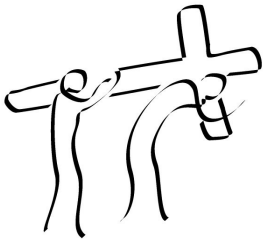
Notre paroisse aura la joie d'accueillir Julia, une jeune femme de 26 ans, qui sera baptisée la nuit pascale en l'église du Sacré Cœur (ou lors de la messe de 11 heures le dimanche 4 avril, si le couvre-feu est toujours en vigueur).

Elle vient d'être appelée par l'évêque le premier dimanche de Carême en la cathédrale de Nice parmi la soixantaine d'adultes du diocèse qui feront la même démarche qu'elle dans leurs paroisses respectives.

Avant d'arriver à la célébration du baptême, Julia participera à 3 « scrutins ». Rien d'électoral dans ce terme qui vient du verbe scruter : il s'agit là de visiter en profondeur son cœur et son intelligence pour les purifier, de la fortifier contre les tentations, de stimuler sa volonté pour qu'elle puisse s'attacher plus profondément au Christ et poursuivre son effort pour aimer Dieu. Elle y recevra la force du Christ, qui est pour elle le chemin la Vérité et la Vie.

Dates et lieux des scrutins :

Dimanche 7 mars 11 heures Eglise Saint Joseph
Samedi 13 mars à 16 heures 30 Eglise Saint Joseph
Dimanche 21 mars 11 heures Eglise du Sacré Cœur



Chemins de croix

pendant le Carême

Vendredi 5, 12, 19, 26 mars

Sacré-Cœur : tous les vendredis à 15 h

Saint-Joseph : tous les vendredis à 15 h

Sainte-Agnès : tous les vendredis à 15 h

Saint-Michel : tous les vendredis à 15 h 30

Borrigo : tous les vendredis à 15 h 30

Saint-Roch : tous les vendredis à 16 h

Ste Jeanne d'Arc (Careï) : tous les vendredis à 16 h 30



CONFESSIONS DURANT LA PÉRIODE DU CARÊME

Eglise du Sacré-Cœur

Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi à 16 h
(suivie de la messe à 17h)

Saint-Joseph

Mardi et Vendredi après la messe de 9 h 30

Basilique Saint-Michel

Jeudi 11 mars à 15 h
(suivie de la messe à 16 h)

Eglise Saint-Laurent

Dimanche 14 mars après la messes de 9 h 30

Sainte Jeanne D'Arc


Samedi 20 mars à 16 h
(suivie de la messe à 17 h)

CÉLÉBRATION COMMUNAUTAIRE DU PARDON AVEC TOUS LES PRÊTRES

Mercredi 31 mars à 16 h

En Église du Sacré-Cœur, suivie de la messe à 17 h.

Paroisse Notre Dame des Rencontres - 15 av. Édouard VII - 06500 Menton

Accueil paroissial : 04-93-35-70-45  <http://paroissedementon.fr/>

E-mail : bureaupastoral.ndr@gmail.com (04.93.35.38.79)

E-mail : secretariatlelien.ndr@gmail.com (04.93.28.68.16)